

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU RHONE**

Direction de la Vie Locale
Service de la Politique de la Ville et de l'Habitat
1.13.32

**RÉUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 11 DECEMBRE 2020
SOUS LA PRÉSIDENTE DE MME MARTINE VASSAL
RAPPORTEUR(S) : MME MARTINE VASSAL / MME SYLVIA BARTHÉLÉMY**

OBJET : Habitat Marseille Provence: aide départementale pour l'amélioration de l'espace de jeux de la résidence Frais Vallon à Marseille 13ème arrondissement.

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, sur proposition de Madame la déléguée à la politique de la ville, soumet à la Commission permanente le rapport suivant :

Dans le cadre de l'intervention départementale en faveur des projets d'investissement présentés au titre de la politique de la ville, l'OPH Habitat Marseille Provence (HMP), domiciliée au 25 avenue de Frais Vallon – 13388 Marseille Cedex 13, enregistrée au RCS de Marseille sous le numéro 390 328 623, sollicite une subvention départementale de 60.000 € pour l'amélioration des espaces de jeux de la résidence "Frais vallon" à Marseille 13ème arrondissement.

HMP propose de réaliser des travaux d'amélioration de l'aire de jeux située entre le bâtiment A et B de la résidence Frais Vallon.

Cet espace de vie très fréquenté n'est plus adapté aux besoins des habitants et nécessite quelques rénovations.

Vous trouverez en annexe I au rapport la présentation du détail du projet et le plan de financement des travaux qui seront engagés par la société, pour un coût prévisionnel TTC de 199.000 €

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer à la Commission permanente de prendre la délibération ci-après.

**Signé
La Présidente du Conseil départemental**

Martine VASSAL